

VILLAGES OUVRIERS : DE L'IDEALISME AU PRAGMATISME ? L'EVOLUTION AUX PAYS-BAS, 1850-1940

Erik Nyhof

Un nouveau discours ?

La pratique politique - et dans une plus large mesure le discours politique - en vigueur dans les pays d'Europe occidentale ont pris un tout autre tournant dans le courant de la dernière décennie. Si l'Etat-providence semble être un acquis incontestable de la société moderne - un peu comme les réfrigérateurs et les transplantations cardiaques - et si le rôle de l'Etat en ce domaine ne semble plus pouvoir être remis en question dans le débat politique, le rôle *organisateur* de l'Etat est aujourd'hui de plus en plus critiqué.

De ce fait, certains débats recouvrent une actualité inattendue, surtout s'il est question de dispositions qui ont été élaborées à l'initiative des employeurs ou des travailleurs, et où l'accent a été placé sur la responsabilité individuelle des intéressés. Néanmoins, on en arrive souvent à une argumentation non historique et anachronique, qui peut ne pas tenir compte des causes profondes qui ont fait de l'étatisation une option logique et transparente.

Un examen historique concret des causes plus profondes de la genèse des différents types de contrôles étatiques semble être le meilleur moyen d'éviter les deux pièges et d'obtenir une évaluation équilibrée.

Dans cette optique, le domaine du logement des travailleurs est particulièrement intéressant, car il s'agit là d'un avantage essentiel au droit à l'existence, qui repose autant sur l'initiative des travailleurs que sur celle des employeurs et celle de l'Etat, lequel a joué un rôle d'arbitre et a régulièrement procédé lui-même à la construction de logements. Par conséquent, *les motifs* jouent un rôle déterminant dans cette analyse des divers projets de construction, si bien que notre approche ne se limitera pas à une morphologie des projets réalisés. Elle aura bien au contraire un caractère comparatif : en découleront des questions qui n'auront pas seulement trait au comment mais surtout au pourquoi.

Méthode d'analyse : vers une explication de la morphologie

Pour étudier le développement des cités ouvrières, nous procéderons toujours à une analyse à deux niveaux : celui de la forme en tant que telle et celui des facteurs structurels, socio-politiques et culturels qui ont dicté cette forme.

En ce qui concerne la morphologie, les aspects suivants ont systématiquement été étudiés :

* *la chronologie* de la fondation, du développement et du déclin des cités ouvrières

* *leur étendue*, dans le sens absolu et dans le sens relatif (par rapport aux possibilités de logement locales et aux travailleurs qui n'habitent pas dans la cité) ;

* *les rapports juridiques relatifs à la propriété* et les conditions de location. A qui appartiennent ces habitations, à une seule société ou à plusieurs à la fois ? Existe-t-il une forme quelconque de participation de l'État ou des travailleurs ? Le contrat de location est-il lié à un contrat de travail ? Existe-t-il d'autres dispositions restrictives, telles l'obligation ou l'interdiction de prendre des pensionnaires, le contrôle de l'aménagement, l'obligation d'avoir une conduite conforme à certaines règles ou l'interdiction d'adhérer à des organismes opposés ?

* *l'aménagement de l'espace et l'esthétique architectonique* de la cité en tant qu'expression d'une société sans antagonismes de classes et dotée d'un ordre hiérarchique naturel.

Une telle analyse systématique de la morphologie nous permet de caractériser les diverses cités, de les comparer entre elles et de les classer. Elle constituera la base d'une analyse ultérieure.

Cette méthode ne nous fournira cependant pas une *explication* des caractéristiques en question. Il nous faudra pour cela examiner les facteurs qui sont à leur origine. Etant donné qu'il n'existe pratiquement pas d'études en la matière, nous ne pouvons nous prononcer que de manière hypothétique sur l'influence de ces facteurs.

De quels facteurs s'agit-il ?

* La nature du secteur industriel détermine *la proportion des employés et des travailleurs qualifiés* par rapport à l'ensemble du personnel. L'hypothèse est la suivante : plus cette proportion est importante, plus les employeurs ont tendance à fournir à cette main-d'œuvre rare et indispensable des avantages spéciaux, le logement semblant être prioritaire lorsque les employeurs sont amenés à engager des travailleurs au-delà des limites de la région où se situe le lieu de travail.

* *Les entreprises à fort coefficient de capital* sont plus sensibles aux perturbations de production que les entreprises à fort coefficient de travail : les premières seront donc davantage amenées à fidéliser le nombre relativement peu élevé de travailleurs et d'employés indispensables en leur offrant divers avantages.

* *Les entreprises à fort coefficient d'intégration des chaînes de production* privilégient largement la fidélité et le dévouement de leurs travailleurs pour éviter les perturbations de production. Ces entreprises sont davantage amenées à véhiculer le concept d'une communauté industrielle, au sein de laquelle chaque travailleur occupe une place précieuse et indispensable.

* *Les entreprises qui s'établissent dans des zones non industrielles et isolées* sont en règle générale plus ou moins forcées de prévoir des logements pour leur main-d'œuvre. Tout d'abord pour les employés indispensables et les travailleurs qualifiés qui ne peuvent être recrutés sur le marché local de l'emploi, mais souvent aussi pour les travailleurs moins qualifiés que ne peut leur fournir le marché local de l'emploi lorsque l'entreprise se développe ou lorsque d'autres entreprises viennent s'établir dans la même région.

WORKMEN'S DWELLINGS IN AGNETA PARK. *Type A.*

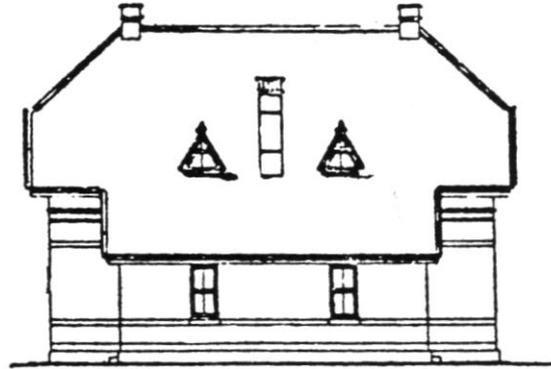
PRICE.

Ground (with gardens) 400 M ² à 3 fl. 40 =	1360 florins.
Building of 4 dwellings	5000 "
Total	6360 florins.

Price of each dwelling 1590 fl. = £ 132.10
 Rent per week 2 florins = 3. shillings 4 pence.



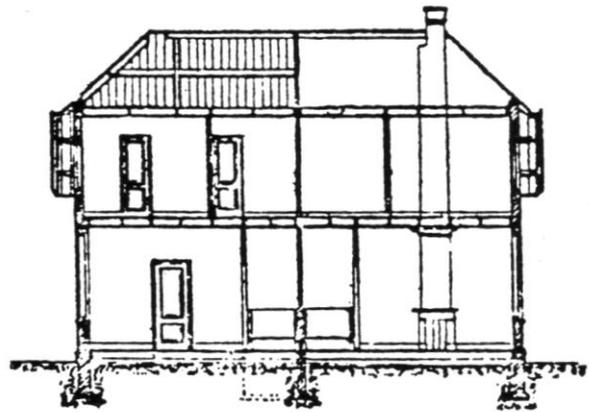
Façade.



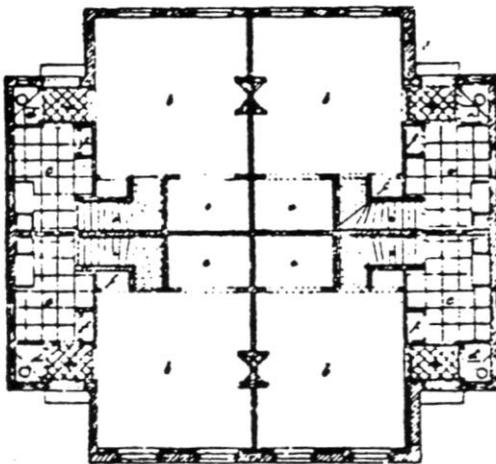
Side-face.



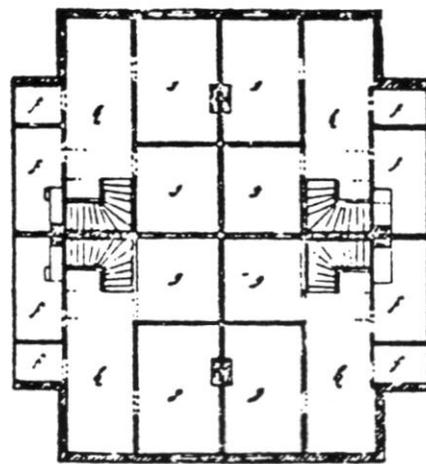
Longitudinal section.



Lateral section.



Ground floor.



Upper floor.



- a Entry.
- b Living room.
- c Kitchen.
- d Closet.
- e Recess.

- f Cupboard.
- g Bedroom.
- h Granary.
- i Staircase, Cellar.

Ces facteurs sont évidemment étroitement liés entre eux puisque les motifs qui poussent les entrepreneurs à pourvoir leurs travailleurs de logements résultent d'une combinaison des facteurs précités. Le tout est de cerner les facteurs qui, dans cette mosaïque, ont été les plus déterminants.

Une explication fondamentalement différente est celle des préférences individuelles des entrepreneurs, qui auraient été décisives dans la question de savoir si des formes d'avantages sociaux devaient être élaborées pour les travailleurs et si oui, lesquelles. Il semble que ces préférences personnelles ne sont pas directement liées à la nature du secteur industriel et qu'elles sont avant tout déterminées par les caractéristiques individuelles de l'entrepreneur.

* La politique sociale de certains entrepreneurs aurait été inspirée par leur *foi*. Dans cette optique, la politique sociale est une conséquence directe de convictions religieuses particulières. Cette hypothèse est assez répandue parce qu'il s'avère effectivement qu'une proportion considérable des industriels qui ont mené une politique sociale appartenait à de petites Eglises minoritaires caractérisées par un activisme religieux comme les Quakers, les Unitariens et les Méthodistes, où chaque acte se réfère explicitement à des convictions religieuses.

* *L'origine sociale* pourrait avoir joué un rôle. Les industriels issus d'un milieu plus ou moins ouvrier se sentaient certainement davantage concernés par le sort de leurs anciens compagnons que les entrepreneurs issus des classes moyennes, qui avaient une conception beaucoup plus individualiste de la vie et ne s'identifiaient pas aux travailleurs. Nous voyons cependant aussi d'autres réactions : d'une part, des industriels d'origine ouvrière qui renient définitivement leur passé prolétaire, et d'autre part, des industriels issus de l'aristocratie et des couches sociales les plus élevées - à la tête d'entreprises familiales - qui se sont préoccupés du sort des ouvriers dans un souci patriarcal et qui, par là même, n'ont fait qu'accentuer encore la distance entre eux et les ouvriers.

* *La personnalité* de l'industriel pourrait également avoir été déterminante : les premiers industriels à avoir fourni divers avantages sociaux à leurs travailleurs étaient en général des hommes qui étaient prêts à aller à contre-courant des idées de l'époque - *la misère des ouvriers est due à leur manque de moralité et de discipline à tous les niveaux de la vie* - et qui alliaient un caractère autoritaire à un esprit caritatif et au besoin de mener une politique d'entreprise *activiste*. Dans cette optique, la notion de *style d'entreprise* est cruciale dans notre raisonnement. Chaque type d'avantages n'est autre qu'une des diverses possibilités dont dispose l'entrepreneur pour donner son cachet personnel à la gestion de l'entreprise. Dans une certaine mesure, ce phénomène était un passage obligé à la naissance des industries, lorsque les entrepreneurs cherchaient, en toute intégrité, à se forger une *identité d'entreprise*. La forme précise qu'elle devait prendre dépendait des affinités personnelles, en partie déterminées par la personnalité.

Nous devons enfin nous pencher sur la politique officielle, qui est intervenue à plusieurs niveaux sur le développement des avantages sociaux qu'offraient les entreprises.

Les deux influences les plus marquantes sont soit de type *régulateur* (les avantages déjà existants et les avantages à pourvoir sont réglementés par des textes légaux par souci d'uniformité et pour élargir la portée de ces réglementations), soit de type *initiative* (l'Etat crée ses propres avantages qui font office d'alternatives aux réglementations dictées par les entreprises).

Dans le domaine du logement, la loi sur le logement de 1901, promulguée par le cabinet libéral Pierson/Goeman-Borgesius, présente ces deux aspects. Les

municipalités étaient tenues de rédiger un règlement en matière de logement. Ce règlement établissait les conditions auxquelles devaient répondre les logements sociaux à l'avenir et rendait les municipalités compétentes pour déclarer l'insalubrité des logements inhabitables. De plus, la loi permettait aux municipalités et aux autorités d'accorder des subventions aux associations de construction et de gestion de logements, qui - en échange - devaient respecter des normes minimales en matière de construction. Même l'Etat pouvait maintenant lancer des projets de construction. Ces deux compétences ont été largement exercées, surtout dans les moyennes et grandes villes. Cette évolution représentait une alternative aux projets de logements d'initiative privée. Nous allons voir à présent dans quelle mesure les cités ont disparu à la suite de cette évolution.

L'étude : un bilan provisoire

Dans le cadre de cette étude, il a été procédé à une sélection de cités. Un inventaire complet ne pouvait être envisagé : cette tâche aurait dépassé de loin nos possibilités et ne s'avère pas nécessaire pour un premier contrôle des hypothèses développées ci-dessus. Nous avons tenté de sélectionner un groupe représentatif de cités de façon à pouvoir faire une première observation avant tout *qualitative*. Nous espérons que cette étude qualitative constituera l'amorce d'une étude ultérieure *quantitative*.

Avant de procéder à la sélection, nous avons dû définir la notion de cité ouvrière et la position que nous devons prendre vis-à-vis de la définition relativement stricte rédigée par L. Bergeron dans *l'Encyclopaedia Universalis : associées immédiatement à l'usine, en dehors de toute agglomération*. D'après les données dont nous disposons, il nous est apparu dès le départ que très peu de complexes de logements ouvriers répondaient à ces critères aux Pays-Bas. Cette réalité peut être expliquée par le fait que dans un pays où la densité de population est aussi forte qu'aux Pays-Bas, les usines entièrement isolées sont plutôt une exception à la règle. De ce fait, les entreprises disposaient de moins d'espace pour s'installer et étaient toujours situées à proximité d'une agglomération qui pouvait répondre en partie aux besoins des travailleurs. Pour ces raisons, nous nous sommes rendus compte que nous ne pouvions nous baser exclusivement sur l'aménagement de l'espace. A l'instar de Bergeron, nous devons mettre l'accent sur l'étroite dépendance entre la cité et l'usine. Nous avons fait apparaître ces critères supplémentaires dans les questions suivantes :

- Un industriel a-t-il pris l'initiative de construire la cité ?
- Etait-il financièrement responsable de la cité et dans quelle mesure ?
- Dans quelle mesure le contrat de location était-il associé au contrat de travail ?

En résumé, nous désignerons par le terme *cité ouvrière* les logements d'usine qui se trouvent sur le site industriel ainsi que les complexes d'habitation qui se trouvent en dehors du site mais qui sont plus ou moins exclusivement liés à une entreprise déterminée.

Pour pouvoir tenir compte des divers mobiles qui ont conduit à la création de cités ouvrières, nous avons tenté d'éviter toute forme d'impartialité lors de la sélection des cités à étudier. Nous avons pris en considération la répartition par secteurs industriels, l'importance, les dates de fondation, la situation géographique par rapport à l'usine et les types de rapports de propriété.

Les cités : histoire et manifestation

1. Notre premier exemple de complexes de logements ouvriers nous est fourni par le fabricant de verre et de faïence Petrus Regout de Maastricht, qui fit construire un complexe en 1863/64, sous la responsabilité de l'architecte Wickop, originaire d'Aix-la-Chapelle. Il s'agissait d'un imposant bâtiment rectangulaire de 25 mètres de largeur, de 35 mètres de hauteur et de 35 mètres de profondeur, muni d'une façade monumentale de style gothique. Ce bâtiment comportait sept étages et un total de 72 logements à une seule pièce pour les familles ouvrières et de 24 chambres mansardées pour les personnes seules. La nouveauté était la présence de 16 cabinets individuels et d'une pompe à chaque étage. Le loyer s'élevait à NLG 0,40 - 0,70, ce qui équivalait à la moitié du loyer habituel pour une superficie équivalente. Le bloc était situé au centre de la vieille ville, à proximité de l'usine, et était destiné aux travailleurs ordinaires, c'est-à-dire expérimentés.

2. En 1883, Jacob Cornelis van Marken, un fabricant de levure et de spiritueux installé à Delft, chargea l'architecte Gugel de construire un complexe de 78 habitations dans la campagne proche de son usine. Zocher, le célèbre paysagiste, conçut le parc destiné à accueillir les maisons. Dans le parc Agneta, tel était son nom, 205 logements ouvriers, 22 habitations pour employés et une villa pour van Marken furent finalement construits. Les loyers étaient également modérés. La plupart des maisons du premier complexe rappelaient le 'carré mulhousien', et étaient situées dans un parc de style anglais. Ce dernier comportait des magasins et une maison du peuple. Le fait que les maisons étaient la propriété de l' *Association pour la Propriété Commune* était tout aussi caractéristique des idées sociales de van Marken : les habitants toucheraient une part du bénéfice réalisé sur l'exploitation des maisons et du magasin sous forme d'actions d'épargne. Le projet échoua : au fil du temps, les actions furent revendues et l'usine devint le propriétaire de fait. Après quelques hésitations, les logements inoccupés furent loués à des personnes extérieures.

3. En 1907, la Société des Charbonnages Réunis 'Laura en Vereniging' S.A. obtint une concession pour l'extraction du charbon dans la municipalité de Kerkrade. La mine était située au beau milieu d'une zone agraire. Jusqu'en 1912, l'entreprise fit construire le quartier 'De Hopel', qui était constitué de 172 habitations pour mineurs et de 58 habitations pour employés. Les travaux avaient été confiés à l'architecte allemand Reichpietz, qui fit ressembler le quartier à la localité allemande de Siedlung, avec ses nombreuses maisons individuelles blanchies à la chaux. Les employés habitaient le plus près de la mine, conformément au principe suivant : plus la position que l'on détenait dans l'entreprise était importante, plus on habitait près de la mine.

4. En 1909, une association mise sur pied à l'initiative du chantier naval *De Schelde, de Vlissingen* entama la construction de 100 logements. 61 autres logements suivirent, ils étaient situés dans un complexe de cité-jardin qui allait recevoir le nom de *Village rouge*. Cette *Association pour l'Amélioration du Logement à Vlissingen et dans les Environs* était le résultat d'une coopération entre diverses entreprises de Vlissingen, mais *De Schelde* y avait une grande influence. Le quartier consistait en des rangées de maisons de style simple, groupées par deux, selon les plans de l'architecte municipal Dijkstra. En outre, l'entreprise '*De Schelde*' avait déjà fait construire 99 maisons pour son propre compte en 1876, sur le site industriel et aux alentours, mais elles furent démolies avant 1900 en raison de leur faible résistance.

5. En 1909, le constructeur de machines *Stork & Co, de Hengelo*, décida de

créer l'Association de Construction d'Hengelo', en collaboration avec deux entreprises (dans lesquelles la Stork avait de grands intérêts). Cette association avait pour objectif de construire 300 maisons sur un terrain situé tout juste à l'arrière de la fonderie Stork. L'architecte Karel Muller et le paysagiste Wattez conçurent une très vaste cité-jardin dans le style des cottages anglais. Toutes les maisons étaient mitoyennes et variaient en fonction des différentes catégories de loyers (travailleurs, employés). Un des fils de Stork y habitait, mais Stork lui-même n'y habitait pas. Toutes les maisons étaient équipées d'une baignoire, située sous un évier rabattable de la cuisine. Le complexe, qui fut baptisé 'Het Lansink', avait été conçu méticuleusement, et à grand renfort de budgets. La construction eut lieu entre 1911 et 1922 et comprenait également un grand bâtiment destiné à abriter toutes les activités de l'association, et où il était interdit de boire de l'alcool.

6. Toujours en 1909, les Frères Philips, fabricants d'ampoules à Eindhoven, prirent l'initiative de faire construire une cité-jardin à Strijp, une municipalité voisine. L'architecte municipal Kooken conçut le village Philips dans un style plus sobre que *Het Lansink*. Cette sobriété était notamment imputable au fait que la plupart des maisons étaient mitoyennes et non individuelles. L'aménagement de l'espace était particulièrement typique : au centre du terrain acquis par Philips se trouvait une ferme qui n'avait pu être détruite immédiatement. Lorsque la parcelle fut dégagée, des terrains de sport furent installés à l'attention des habitants, et c'est à cet endroit que se situe aujourd'hui le stade du PSV, le club de football d'Eindhoven. En 1916, le complexe dut être agrandi en raison de la création d'une usine de verre par Philips et du déplacement des verriers à Eindhoven. Le célèbre architecte De Bazel elabora le plan d'agrandissement, qui avait plus fière allure que la première partie.

En 1917, le village Philips était constitué de 497 habitations pour ouvriers et de 15 habitations pour employés ; en 1939, ces chiffres atteignaient respectivement 1539 et 343. L'association, dont la femme d'Anton Philips était en partie responsable, était animée. Dans le café, la consommation d'alcool était très élevée.

7. En 1911, 19 fabricants créèrent l'Association du Logement, à l'initiative de Philips. Elle avait pour mission de construire des logements dans la municipalité de Woensel, où les autorités municipales étaient plus coopératives qu'à Strijp. Plus Philips étendit ses activités, plus il domina cette association dont il était également le président. La construction débuta en 1914 et on comptait déjà 1420 maisons en 1917, réparties sur divers complexes de cités-jardins et réalisées dans le même style sobre que celui du village Philips.

8. L'expansion de Philips fut considérable : de 6725 ouvriers en 1920, l'entreprise passa à 27.000 ouvriers en 1929. Pour répondre au besoin croissant de logements, l'entreprise se voyait contrainte de construire toujours plus d'habitations. A cet effet, elle créa en 1928 sa propre association de construction, la *Thuis Best*, qui sollicita à plusieurs reprises des subventions du gouvernement, car la municipalité d'Eindhoven, qui a elle aussi connu une expansion, tentait de contrecarrer les activités de Philips, par crainte d'agression contre l'hégémonie catholique. En 1933, cette association avait construit cinq cités-jardins à Eindhoven et dans les environs, ce qui représentait un total de 2020 habitations pour ouvriers, de 185 habitations pour employés et de deux foyers pour célibataires. La plus caractéristique de ces cités était probablement le 'Village de Drenthe', créé à l'attention des ouvriers originaires de la province de Drenthe, où l'emploi connaissait une crise structurelle. Dans la même optique, de petites fermes furent même construites à Son.

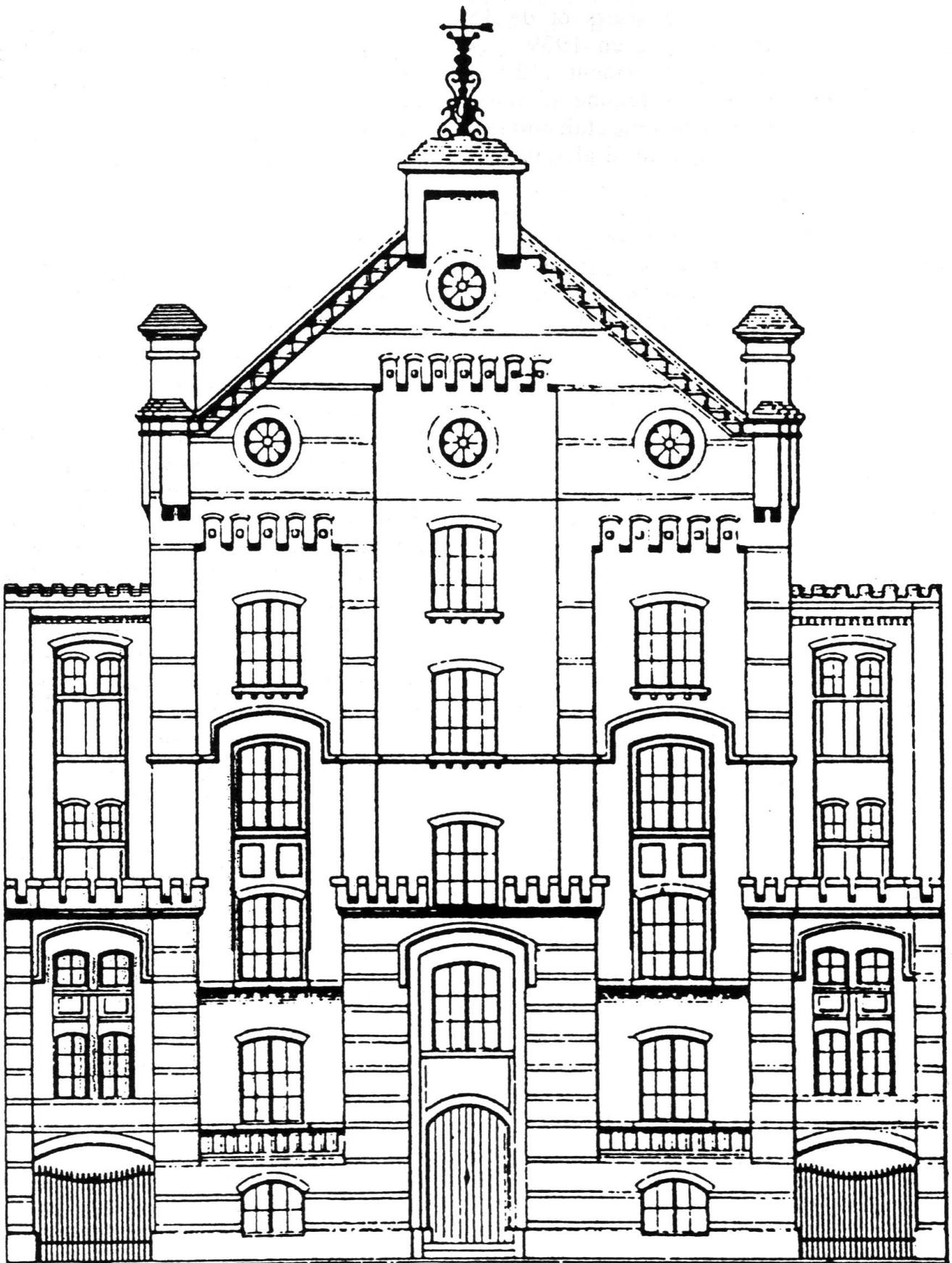
9. Entre 1915 et 1917, et entre 1921 et 1923, la société de construction *Heyplaat*, créée par la société *Droogdok de Rotterdam*, construisit le quartier *Heyplaat* dans la banlieue de Rotterdam, selon les plans de l'architecte Baanders. Ce quartier comportait 337 maisons, ainsi qu'un foyer culturel surplombé de tours, des magasins, un établissement de bains, une blanchisserie, une école et une salle des fêtes. Le quartier s'urbanisa rapidement car il ne pouvait être construit que sur un terrain réduit, qui était situé à proximité de la RDM (Rotterdamse Droogdok Maatschappij) et qui était resté vierge en raison de son manque d'irrigation et de sa situation isolée entre les rivières. L'architecture y était particulièrement élaborée et fidèle à l'Ecole de Rotterdam ; quant aux budgets concédés, ils étaient plus importants qu'à l'accoutumée. La RDM appliquait des loyers modérés et inscrivait les pertes au bilan annuel. Il était interdit de boire de l'alcool dans les établissements publics. Les employés habitaient aux abords.

10. Entre 1915 et 1927, l'association industrielle *Elinkwijk*, créée par l'entreprise *Werkspoor* Lmatériel de chemins de fer, construisit la cité-jardin *Elinkwijk*, près d'Utrecht, à l'emplacement de l'actuelle municipalité de Zuilen. Le quartier était constitué de 330 habitations et était construit selon les plans de l'architecte Karel Muller. Ce dernier avait également conçu le quartier *Het Lansink* à Hengelo, mais le quartier *Elinkwijk* était plus sobre. En dépit de simples moyens, ce dernier constituait un ensemble novateur de maisons mitoyennes, dont l'alignement et les façades étaient irréguliers. Le quartier était situé à proximité de l'aciérie DEMKA, mais à environ un kilomètre de l'entreprise *Werkspoor*, qui se trouvait au centre de la municipalité d'Utrecht.

11. L'usine de caoutchouc *Hevea* et le village du même nom ont vu le jour entre 1916 et 1921 dans les bois à proximité du village résidentiel de Doorwerth. Il s'agissait d'un village industriel dans un style de *cottage* typiquement anglais, avec ses toits en chaume caractéristiques. Le village avait été conçu par l'architecte Rothuizen de Groningue et comptait 120 habitations pour ouvriers et 23 pour employés. Ces derniers habitaient aux abords du village. Le quartier était fortement isolé et la direction exerçait un contrôle particulièrement strict, ce qui se manifestait par exemple par l'obligation des ouvriers à envoyer leurs enfants à l'usine. Très animée, la vie du quartier était en grande partie contrôlée par la femme du directeur, Wilhelmi.

12. C'est aux abords du village résidentiel de Zeist qu'ont été construites entre 1918 et 1920 l'usine de couverts Gero et la colonie industrielle *Gerodorp*. L'architecte Van Straalen, de Zeist, avait conçu un village de 64 maisons au caractère avant tout rural : les maisons de type champêtre étaient regroupées deux à deux par un toit pointu et entourées de grands jardins. Le village avait été construit à côté d'une église réformée, ce qui n'était pas fortuit puisque le directeur, Muyson, était de confession protestante et tentait de convertir ses ouvriers. La consommation d'alcool était réprimée. Le village Gero était réservé aux personnes mariées ; la direction exerçait de fortes pressions pour que les ouvriers envoient leurs enfants à l'usine.

13. En 1920, l'usine de soie artificielle ENKA fonda l'association ouvrière *Vooruit* à Ede. Cette association construisit jusqu'en 1924 une cité-jardin de 300 maisons qui, bien que se trouvant à proximité directe de l'usine, était néanmoins nettement distincte du complexe industriel. Le concept d'Eschauzier et de Van den Burgh rappelait le style de l'Ecole d'Amsterdam. Avec ses rangées de 13 maisons, le plan du quartier était relativement compact. Sous l'impulsion de la femme du directeur Hartogs, l'usine tentait de créer une vie de quartier animée. Les ouvriers appréciaient cependant peu cette pression patronale et quittèrent peu à peu le quartier.



Cité ouvrière, façade principale - Maastricht, 1864

Ces brèves morphologies permettent de tirer d'ores et déjà quelques conclusions. Si l'on s'arrête à la **date de fondation** des cités, on constate que leur construction s'est concentrée dans la période 1907-1924. A cela, il faut ajouter que le secteur de la construction avait connu une phase particulièrement difficile en raison de la guerre et du manque de matériaux de construction qui s'ensuivit. Cette croissance spectaculaire est-elle liée à la proclamation de la loi sur les logements en 1901 ? C'est peu probable quand on sait que certaines cités ouvrières ont continué à être construites sans subvention de l'Etat. Arrêtons-nous plutôt sur le phénomène de l'industrialisation, qui est en pleine croissance depuis 1895, et sur ses conséquences pour le marché de l'emploi.

La **répartition géographique des cités** est particulièrement homogène : on les retrouve dans toutes les provinces, à l'exception des provinces rurales de Frise et de Drenthe. De plus, cette dispersion homogène correspond à celle de l'industrie en général. Les cités ouvrières ne sont d'ailleurs pas l'apanage des nouvelles implantations industrielles en régions rurales : des cités ouvrières ont été érigées même dans les grandes villes. Certains villages ruraux se sont d'ailleurs métamorphosés en de véritables villes au service des nouvelles industries : Eindhoven, Enschede, Hengelo, Ede.

La **localisation géographique** des cités par rapport à l'usine n'est pas uniforme : c'est ainsi que l'on rencontre aussi bien des cités construites à côté de l'usine que des cités érigées à une distance, parfois appréciable, du lieu de travail des habitants, comme par exemple certains quartiers de Philips. Il faut préciser que depuis 1920, la proximité géographique a cessé de constituer un impératif grâce au développement des transports en commun et à l'apparition de la bicyclette. Pourtant, presque tous les industriels ont tenté au début de faire construire les quartiers ouvriers à proximité directe de leur usine. Si celle-ci existait déjà depuis un certain temps, il fallait trouver et acheter un terrain proche. C'est ce qu'a pu faire Van Marken, à Delft ; Philips, par contre, a dû faire appel à un *homme de paille* pour arriver à ses fins face à une municipalité de Strijp hostile. Plus tard, Philips a baissé les bras et a construit ses quartiers là où il le pouvait. Les distances étaient les plus petites lorsqu'il s'agissait d'un nouveau site industriel qui allait être construit dans une région rurale, car la direction prévoyait alors à l'avance la construction d'une cité ouvrière connexe puisque le marché de l'emploi local n'allait pas suffire aux besoins du nouveau complexe industriel : le quartier Heyplaat, le village Hevea, le quartier ENKA à Ede, le quartier Gero, et le quartier De Hopel en constituent quelques exemples notoires. Mais ce n'était pas toujours possible partout. C'est ainsi que le nouveau site de Werkspoor à Utrecht avait dû acheter un terrain à une municipalité voisine réticente pour faire construire sa cité ouvrière.

Le **nombre d'habitations** varie très fortement d'un cas à l'autre. L'exemple le plus éloquent est sans aucun doute Philips, qui fit construire un nombre gigantesque d'habitations ouvrières. Dans un tout autre ordre de grandeur, signalons les quelques habitations ouvrières qui étaient construites sur le terrain même de l'usine pour les patrons, les contremaîtres ou les ouvriers assurant des permanences (comme par exemple les caporaux des sapeurs-pompiers dans les briqueteries).

Dans la plupart des cas, une attention toute particulière a été accordée à **l'architecture**. Les réalisations les plus remarquables sont le complexe d'habitations de *Regout*, le *parc Agneta*, le *quartier De Hopel*, le *quartier Het Lansink*, *l'agrandissement du village Philips* et le *quartier Heyplaat*. Nous pouvons donc conclure provisoirement que les exemples les plus intéressants ont été construits au début de la phase de construction des cités ouvrières, à une époque où ce genre d'initiatives était

encore une nouveauté. Plus tard, on constate l'avènement d'un style *cit -jardin* propre, qui se démarque assez nettement des exemples  trangers dont on s'inspirait jusqu'alors : la Belgique par Regout, l'Angleterre par beaucoup d'autres et quelques relents de Mulhouse et de Siedlung ici et l . On peut donc en conclure que d s 1920, les initiatives lanc es par les industriels, les associations confessionnelles de logements sociaux et les municipalit s sur la base de la nouvelle Loi sur le logement ont r sult  en un style architectural sp cifique aux cit s-jardins, avec quelques  l ments propres aux Pays-Bas : des maisons en brique dispos es en rang es r guli res, avec quelques variations au niveau des toits, des fa ades et des alignements. Souvent, il fallait r aliser un quartier sur un terrain aussi petit que possible et avec un minimum de moyens, tout en veillant   ce que tous les  l ments caract ristiques d'une cit -jardin soient r unis : constructions basses avec jardins, beaucoup de verdure publiques, parfois une r miniscence des projets monumentaux d'une  poque r volue, une maison centrale un peu plus grande et imposante que les autres, quelques ornements au milieu d'un ensemble aussi sobre que fonctionnel, une rue enjamb e par une 'porte' qui donne acc s   la place centrale, etc... Quels sont les **fondements id ologiques** que l'on peut d duire des concepts r alis s sous l'impulsion des industriels ?

Pratiquement tous les industriels qui ont fait construire des cit s ouvri res exprimaient ainsi leur opinion qu'un ouvrier avait droit   un logement digne de ce nom. Cependant, en particulier dans les initiatives plus tardives, on constate l' tablissement d'une certaine norme en vigueur sur ce terrain. C'est ainsi que si un industriel voulait pouvoir embaucher suffisamment d'ouvriers, il  tait bien oblig  de construire une cit  ouvri re   loyers mod r s. Le fait que diff rentes classes sociales vivaient dans les m mes complexes,   une  poque de s gr gation urbanistique croissante, t moigne d'un id al de compr hension mutuelle entre les classes. Dans le cas de van Marken et Stork, cet id al  tait en  troite relation avec leurs propres convictions. Dans le cas des quartiers *Heyplaat*, *Hevea* et *De Hopel*, cette int gration  tait plut t le fait d'un manque d'espace ou de la n cessit  d'habiter   proximit  directe de la mine, si bien que le r sultat final ne s'en trouve pas modifi .

Les convictions sociales des promoteurs industriels ressortent peut- tre davantage de la pr sence de commodit s communes destin es   la mise sur pied d'activit s  ducatrices. Le *parc Agneta*, le quartier *Het Lansink* et le quartier *Heyplaat* en constituent trois exemples particuli rement repr sentatifs. Ces efforts vont souvent de pair avec une prohibition totale de l'alcool ; c' tait  galement le cas   *Zeist* et   *Ede*, o  il n'y avait que des maisons. Le sud catholique des Pays-Bas n'a jamais connu de telles politiques anti-alcool, m me pas dans l'usine protestante de Philips. Celui-ci accordait par ailleurs beaucoup d'importance aux infrastructures sportives, comme en t moigne le complexe sportif au centre du village Philips.

Signalons enfin un autre aspect particuli rement  tonnant : le r le des  pouses des directeurs dans l'organisation d'une vie sociale anim e dans les cit s. Ce fut le cas du *parc Agneta*, du village *Philips* et d'autres quartiers construits par Philips, ainsi que des quartiers *Hevea* et *Ede*.

Arr tons-nous maintenant quelques instants sur les **rappports juridiques de propri t **. Comme nous l'avons d j  dit, on constate que des industriels font construire des cit s   titre priv  tant avant qu'apr s la promulgation de la loi sur le logement : Regout, Van Marken et De Schelde avant 1901, la mine Laura, Philips, Gero, Hevea et **RDM** (Heyplaat) apr s 1901. Les motifs pour construire des cit s sans faire appel aux subventions r sidaient dans la volont  d'apporter une touche personnelle au concept social et architectural de la cit  et d'exercer une mainmise

plus efficace sur certains ouvriers en liant leur contrat de travail à leur contrat de location.

Mais d'autres *constructions* ont bien vite vu le jour, derrière lesquelles l'industriel pouvait se cacher. Celui-ci pouvait ainsi faire valoir une partie de ses préférences personnelles et bénéficier de l'aide de l'Etat sous la forme de subventions et d'avances. Nous pouvons distinguer deux formes principales. Tout d'abord, **l'association industrielle** : l'entreprise fonde sa propre association industrielle, chargée de construire des habitations pour le personnel de l'usine dans le cadre de la nouvelle loi de 1901. Les liens personnels et l'injection de capitaux peuvent rendre l'imbrication entre l'entreprise et l'association tellement étouffante que l'on peut en fait parler d'activités de construction industrielle directes, subventionnées par l'Etat. C'était le cas de *Vooruit*, l'association de ENKA et de *Thuis Best*, l'association de Philips. Pourtant, l'aide de l'Etat n'était pas la seule motivation pour la fondation d'une association industrielle : elle donnait à l'industriel la possibilité de séparer la comptabilité financière de celle de son usine et de rester indépendant par rapport à des tiers, chez qui l'on désire par exemple placer un emprunt obligataire ou une minorité d'actions. *L'Association de Propriété Commune* de Van Marken, Heyplaat et Elinkwijk en forment quelques exemples.

La deuxième forme est **l'association de fabricants**, au sein de laquelle se réunissaient quelques fabricants d'une région, d'une ville ou d'une branche afin de faire construire des habitations pour les membres de l'association. L'avantage était que l'aide de l'Etat était plus facile à obtenir et que le risque d'inoccupation était limité. Il n'était pas rare qu'une grande entreprise prenne l'initiative et qu'elle ait ainsi une influence directe sur la politique suivie par l'association. C'était par exemple le cas de De Schelde, avec l'association De Vlissingen, de Stork avec *l'Association de Construction de Vlissingen*, et de Philips avec *l'Association du Logement*. Là aussi, la frontière entre l'entreprise et l'association reste floue. Il y a également des exemples où le lien entre l'entreprise et l'association est plus difficile à établir, comme par exemple l'initiative commune de quelques industriels du textile à Enschede, parmi lesquels Van Heek ; c'est pour cette raison que *l'Association du Logement*, qui a entre autres fait construire la très belle cité-jardin *Pathmos*, n'est pas traitée ici.

Caractéristiques des entreprises et des patrons

Nous dresserons tout d'abord un portrait rapide des entreprises, et indiquerons, outre leur secteur d'activités et les produits qu'elles fabriquent, la proportion de travailleurs qualifiés, et l'intégration du processus de production ou, en d'autres termes, l'impact des perturbations sur ce dernier. Nous verrons ensuite dans quelle mesure les carences (prévisibles !) qualitatives et quantitatives ont joué un rôle sur le marché de l'emploi et dans la décision de construire des cités.

1. L'usine de verre, de cristal et de faïence de Petrus Regout a vu le jour suite à la révolution belge de 1830, à une époque où Regout s'est vu obligé de prendre en main la production des produits précités, qu'il commercialisait jusque là. Pour mener à bien son entreprise qu'il mit en marche dès 1834 et 1836, il avait besoin d'un petit noyau de spécialistes qualifiés, qu'il fit d'abord venir de l'étranger, et d'un grand groupe de travailleurs sans qualification et inexpérimentés, dont Maastricht ne manquait pas. Il est à noter que Regout offrit le logement à ce dernier groupe, mais ne semblait pas avoir un but précis en tête. Cependant, le processus de production de ses usines n'a pas été très affecté par des perturbations.

2. Van Marken a créé son usine de levure et de spiritueux à Delft, en 1869, pour se

trouver à proximité de ses clients, d'un approvisionnement en eau et des chemins de fer. La production industrielle de la levure était un procédé totalement neuf, mais encore difficilement maîtrisable ; il était dès lors primordial d'engager des travailleurs expérimentés, qui ne se trouvaient pas si facilement. Les perturbations diverses avaient beaucoup d'impact sur le processus de production.

3. Le chantier naval De Schelde fut établi à Vlissingen en 1876, en raison de la proximité de ports importants. Les travailleurs qualifiés qui étaient requis venaient d'ailleurs ; ce n'est que par la suite qu'ils furent formés sur place. L'entreprise n'était pas très affectée par les perturbations diverses sauf lorsqu'elle était vraiment pressée par le temps.

4. La mine Laura (1899) avait besoin de nombreux ouvriers sans qualifications qu'il n'était pas facile de trouver dans ce secteur agricole. Une mine n'est en général pas très affectée par les perturbations.

5. Stork & Co. (1876) s'est spécialisé dans les machines destinées à la fabrication du sucre en Inde, dans les pompes, les robinets et les pièces de fonderie. Presque toutes les opérations exigeaient de l'expérience et une formation, assurée par l'entreprise. Les perturbations se faisaient cruellement sentir.

6. Philips (1891), producteur d'ampoules, prit en charge la production du verre en 1915. En 1927, l'entreprise se lança dans la fabrication de radios, ce qui lui permit d'acquérir un statut de multinationale. Elle avait besoin de beaucoup de personnel en tout genre, et n'était que peu affectée par les perturbations.

7. La société Droogdok de Rotterdam, créée en 1902, s'est d'abord présentée comme une société de réparation, et s'est mise par la suite à construire des bateaux. L'entreprise avait besoin de personnel qualifié et bien informé, particulièrement pour le travail de réparation (qui devait souvent être accompli dans de brefs délais et était très affecté par les perturbations). Il était donc avantageux que le personnel habite près du chantier, surtout si l'on considère la situation isolée de Heyplaat.

8. Werkspoor, une société spécialisée dans le matériel de chemin de fer, a déplacé en 1914 une partie de sa production d'Amsterdam à Utrecht, dans un double objectif : s'étendre et se rapprocher du centre des activités de chemin de fer (noeud ferroviaire, siège central). Un noyau de membres du personnel qualifiés suivit, et le reste fut recruté à Utrecht. Presque tous les emplois nécessitaient une formation et de l'expérience. Le processus de production n'était pas très sensible aux perturbations.

9. Hevea déménagea en 1915 de Hoogezand pour la province de Groningue. L'entreprise avait en effet mis au point un procédé de fabrication de pneus, mais en raison de la mauvaise odeur qu'elle dégageait, elle avait dû envisager de déménager la production de masse. Il a donc fallu chercher un endroit isolé, situé non loin d'une rivière qui puisse fournir de l'eau propre et recevoir les eaux usagées. Un petit noyau de membres du personnel qualifiés vint de Hoogezand, et le personnel non qualifié fut recruté dans la région ; il était constitué à 30% de femmes. Le processus de production n'était pas très affecté par les perturbations.

10. Gero, un fabricant de couverts, existait déjà depuis quelques années lorsque la difficulté de trouver du personnel valable conduisit l'entreprise à construire le village Gero. Presque tous les emplois exigeaient de l'expérience et une formation. Les perturbations n'entravaient pas vraiment le processus de production.

11. La soie artificielle était un nouveau produit, mais elle avait surtout trait à la fabrication du

fil. Le tissage s'opérait de la même façon que dans l'industrie textile. Lors de l'expansion de la ENKA en 1919, qui se déplaça d'Arnhem vers Ede - un endroit où il était possible de trouver de l'eau propre en suffisance - on nourrissait encore l'espoir que le marché local de l'emploi pourrait répondre à la demande, mais il s'agissait là d'une utopie. Pour alimenter son expansion rapide, la ENKA avait besoin de beaucoup de personnel sans qualification, dont une partie fut amenée dans des cars. Les processus chimiques liés à la fabrication du fil étaient très sensibles aux perturbations, mais le tissage et le rinçage l'étaient moins.

Nous trouvons dans cette liste, outre des usines traditionnelles du secteur de la métallurgie, de nombreuses entreprises qui fabriquaient de nouveaux produits selon des techniques entièrement neuves : la chimie, l'électronique, les mines. Curieusement, il fallait davantage de main-d'œuvre non qualifiée dans ces nouvelles entreprises que dans les usines traditionnelles, si bien que les initiatives de construction de logements ont surtout dû faire face à une carence qualitative de main-d'œuvre.

Concentrons-nous à présent sur les patrons : il nous faut d'emblée remarquer que notre liste sera moins longue que dans le cas des entreprises. En effet, dans certaines entreprises, le patron individuel est au premier plan, surtout s'il est le fondateur de l'entreprise, et dans d'autres, la direction est plutôt collective et est assurée par des structures de décisions réglementées. Dans ce dernier cas, les préférences personnelles jouent un rôle moins important.

Sur le plan religieux et philosophique, nous pouvons établir un éventail assez large d'orientations et de conceptions différentes. Diverses confessions protestantes sont ici représentées (Van Marken, Stork, Muyson, Philips). Regout est le seul représentant du catholicisme. Sur le plan politique, les positions allaient du conservatisme orangiste (Regout), au libéralisme (Stork, Wilhelmi), en passant par le socialisme éthique engagé (Van Marken) ; les frères Philips se déclaraient ouvertement apolitiques et sont donc difficiles à classer. Les directions plutôt collectives adoptaient parfois des opinions ouvertement libérales (Smit chez De Schelde, Van Gelder chez RDM et Van Idenburg chez ENKA). Vu l'absence des catholiques pendant l'âge d'or de la construction des cités, nous ne pouvons tirer que peu de conclusions.

Pour ce qui est de l'origine sociale des patrons, le tableau est relativement univoque : d'après ce que l'on sait, ils étaient tous issus de la haute bourgeoisie. Quant à leur origine géographique, seul Regout est resté dans sa ville natale. Mais quelques autres ne s'en sont que peu éloignés : Van Marken de Dordrecht, Stork de Oldenzaal, et les fondateurs de De Schelde, qui étaient pour la plupart originaires de Middelburg.

Chez tous les personnages importants, nous retrouvons sans étonnement une personnalité activiste, qui s'est exprimée non seulement dans des initiatives sociales, mais aussi dans la gestion même de l'entreprise. Dans les entreprises dotées d'une direction plus collective, la personne chargée du développement de la politique sociale était aussi souvent dotée d'une personnalité motivante.

Lorsque la politique sociale avait une touche très personnelle, l'entreprise pouvait être qualifiée de paternaliste, en dépit de tentatives sincères d'impliquer des travailleurs dans le conseil d'entreprise, comme ce fut le cas chez Van Marken et chez Stork. Mais pour ces derniers, le conseil était plutôt une caisse de résonance du directeur, qui lui permettait d'exposer sa gestion d'entreprise.

De l'idéalisme au pragmatisme ?

De la première tentative spontanée de Regout à la construction en série d'un groupe mondial sans cesse croissant, en passant par les réalisations architecturales d'utopistes appelés Van Marken ou Stork... voilà en bref l'évolution de la cité ouvrière aux Pays-Bas, telle qu'elle se dessine sur la base de notre analyse. Au début, la construction d'une cité ouvrière était le fait -innovateur - de quelques industriels désireux de montrer qu'il existait une alternative à la polarisation sociale prêchée par les socialistes, mais mise en pratique par d'autres industriels qui ne cherchaient que le profit personnel à court terme. Plus tard, la cité ouvrière était devenue un moyen comme un autre d'éviter des problèmes inhérents à la création d'emplois.

Pourtant, l'évolution des cités ouvrières aux Pays-Bas n'est pas aussi homogène que ne laisse entendre cette brève analyse. Etant donné les exigences spécifiques que le processus de production posait aux ouvriers et la situation sur le marché local de l'emploi, tout industriel qui se respectait se devait de prendre des initiatives intéressantes afin de sortir de cette impasse. En effet, le besoin de disposer d'une quantité et d'une qualité adéquates de main-d'oeuvre a toujours joué un rôle décisif dans la décision de construire des habitations pour les ouvriers. Cela n'empêche que certains industriels, inspirés par leurs convictions sociales et religieuses, ont apporté une réponse bien personnelle au problème du recrutement et de la conservation des emplois sous la forme d'une construction socio-industrielle monumentale, qui a marqué une phase essentielle du discours de la *question sociale*. Ils ont contribué dans une large mesure à faire du concept de la cité-jardin une caractéristique définitive de la politique de logement suivie dans la décennie suivante, tant par les industriels que par les municipalités et les associations de logements ouvriers. Cela implique que le pragmatisme financier a joué un rôle moins important qu'on ne le pense généralement dans certaines réalisations plus tardives sur ce terrain : c'est ainsi que presque toutes les grandes et moyennes villes - et même beaucoup de villages - possèdent aujourd'hui des quartiers ouvriers espacés et étendus. Disposant de beaucoup de verdure et d'infrastructures communes, ces quartiers se caractérisent par des constructions basses, des détails architecturaux typiques et une identité propre. On reconnaît aujourd'hui que ce dernier élément forme un critère important et apprécié au sein de l'offre en matière d'habitations destinées aux revenus faibles.

Orientation bibliographique

Pour rédiger cet article, une grande quantité de références 'grises' a été utilisée : rapports non publiés, tirés à part de diverses revues, brochures non officielles, etc. Une étude complète de tous les projets industriels de construction pour ouvriers n'a pas encore été réalisée à ce jour. Il existe deux ouvrages anciens utiles, qui ont servi à la rédaction de cet article :

Feenstra, G., *Tuinstdeden en volkshuisvesting in Nederland en buitenland* (Amsterdam 1920), pp. 240-306 : traite de la morphologie de quelques cités-jardins ;

Bakker Schut, F., *Industrie en Woningbouw ; een technisch-economische beschouwing over bemoeiingen van industrie met arbeidswoningbouw* (Assen 1933), pp. 231-261 : utile pour sa présentation de quelques initiatives.

De plus, il existe un certain nombre d'articles et de monographies consacrés à un employeur ou à un projet de logements ouvriers :

Bikker, L., '*Helaas ! De hollen der menschen*' - '*Geschikte woningen voor de lagere klassen*' *Fragmenten uit de geschiedenis van de fabriekswonwijken* (Den Haag 1988) : structure journalistique, pas de description systématique ;

Eck, *Boeren en Fabrieksarbeiders ; een sociografie van de gemeente Ede* (Amsterdam 1938) ; *Tuindorp Het Lansink* (Hengelo 1981) : réédition d'une brochure de 1921 ;
Iterson, A. van, *Wader, Raadgever en Beschermer' - Petrus Regout en zijn arbeiders 1834-1670* (Maastricht 1992) ;
Otten, A. et E. Klijn, *Philips'woningbouw 1900- 1990* (Zaltbommel 1991) ;
Stoop, S., *De sociale fabriek. Sociale politiek bij Philips Eindhoven, Bayer Leverkusen en Hoogovens Ijmuiden* (Leiden/Antwerpen 1992) ;
Vries, W. de Wzn, 'I.C. van Marken en het Agnetapark te Delft', in : *Tijdschrift voor Sociale Geschiedenis* (mars 1978, 10).

L'ensemble des actes du colloque est disponible sur le site de l'APIC

<http://www.patrimoineindustriel-apic.com/>

